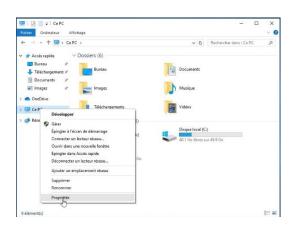
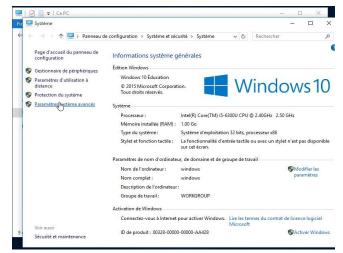
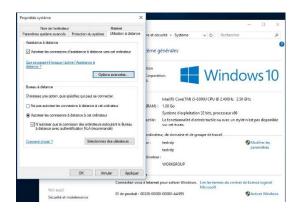
Pour commencer il faut ouvrir un explorateur de fichier et effectuer un clic droit sur « Ce Pc » puis sélectionner propriétés ensuite sélectionner « Paramètres système avancés »





Après cela allez sur l'onglet « Utilisation à Distance » et cocher « Autoriser les connexions à distance à cet ordinateur »



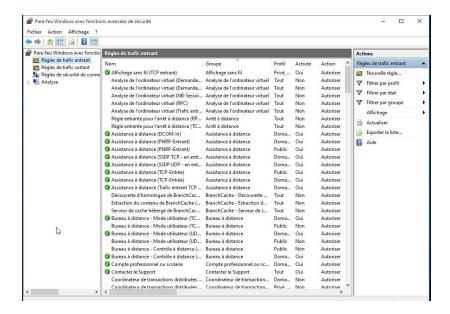
Maintenant nous allons rajouter une règle de pare feu pour permettre cette connexion à distance.

Le Pare-Feu Windows protège votre ordinateur des attaques frauduleuses, Il est fortement conseillé de le laisser activer.

Par défaut le port 3389 qui est utilisé pour les connexions à distance RDP n'est pas ouvert.

On va donc ajouter une règle pour permettre le contrôle à distance.

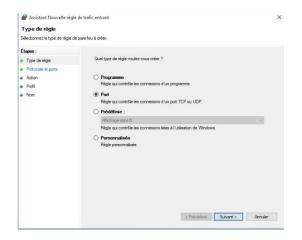
Aller sur le pare feu Windows et aller sur la section « règles de trafic entrant » puis sélectionner « Nouvelle règle »

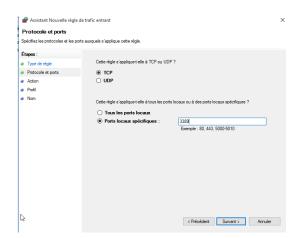


Sélectionnez « Port » puis sur la nouvelle étape sélectionnez « TCP » puis mettez « 3389 » en Port

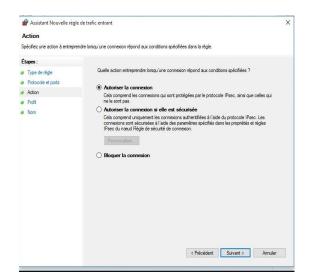
LE TCP ou Transmission Control Protocol est un protocole de transfert permettant une transmission sans faille des données.

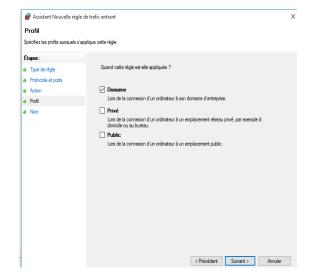
Dans une règle RDP il est préférable de choisir le TCP car il est plus fiable que l'UDP mais surtout plus adapté puisque c'est un protocole plus orienté pour la connexion contrairement à l'UDP.





Pour la prochaine étape il faut laisser « Autoriser la connexion » cocher puis pour l'étape suivante afin d'empêcher des attaques frauduleuses décocher tout sauf Domaine





Il vous reste plus qu'à donner un nom à cette règle et la configuration sera désormais finalisé.